



Communiqué de presse

Embargo: 03.11.2014, 9:15

.....

13 Protection sociale

N° 0351-1410-10

La prévoyance professionnelle en 2013

Les versements uniques des caisses de pension de droit public en forte augmentation

Neuchâtel, 03.11.2014 (OFS) – **En 2013, les institutions de prévoyance de droit public ont dû choisir entre une capitalisation intégrale et une capitalisation partielle. Quelques employeurs ont payé en une fois la recapitalisation nécessaire. De la sorte, les versements uniques effectués par les employeurs de toutes les institutions de prévoyance ont presque triplé dans l'année sous revue pour atteindre 6,3 milliards de francs (+261%). Tels sont les résultats provisoires de la statistique de la prévoyance professionnelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour l'année 2013.**

Compte d'exploitation

En 2013, les institutions de prévoyance de droit public ont dû se décider entre le système de capitalisation intégrale et celui de capitalisation partielle, comme l'exige la loi fédérale sur la prévoyance-vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Quel que soit le système choisi, les employeurs peuvent soit amortir le montant manquant, soit le verser en une fois. Le versement unique a été nettement privilégié à en juger par la comptabilité d'exploitation pour l'ensemble de la prévoyance professionnelle en 2013. Les versements uniques des employeurs ont presque triplé pour totaliser 6,3 milliards de francs (+261%).

Avec 41,2 milliards de francs, le résultat net des placements a légèrement reculé (-9,9%) en raison de la situation économique. 11,9 milliards (-20,5%) ont été affectés aux réserves pour fluctuations.

En 2013, les rentes de vieillesse versées ont totalisé près de 20 milliards de francs (+2,1%). Les prestations en capital à la retraite ont pour la première fois stagné, à 5,9 milliards de francs (-0,3%).

La valeur moyenne du capital retiré a continué de baisser pour se situer à 170'200 francs (2012: 171'200 francs; -0,6%).

Bilan

Au passif du bilan, on perçoit aussi les efforts consentis par les institutions de prévoyance de droit public. En 2013, elles ont ramené leurs défauts de couverture à un total de 31,6 milliards de francs, en baisse de 9,1%. Les provisions techniques ont progressé à 14,6 milliards de francs (+15,3%). Divers

employeurs ont récemment soutenu cette évolution en alimentant leurs réserves assorties d'une renonciation à l'utilisation, les faisant passer à 2 milliards de francs (+91,8%). Les réserves pour fluctuations de valeurs ont progressé à 46,5 milliards de francs (+34,2%). Ce montant représente 6,4% du total du bilan et ne correspond donc pas encore à la valeur visée. Le défaut de couverture de l'ensemble des institutions de prévoyance a poursuivi son recul et se situait en 2013 à 33,8 milliards de francs (-10,5%). La fortune totale de la prévoyance professionnelle se montait à 717,9 milliards de francs (+6,7%).

Assurés actifs et bénéficiaires de prestations de vieillesse

La prévoyance professionnelle comptait près de 3,9 millions d'assurés actifs à fin 2013 (+2%). Parmi les retraités, 664'430 (+2,9%) reçoivent une rente. Le nombre de versements de capital à des retraités a atteint 34'550 en 2013 (+0,2%), soit un niveau presque inchangé par rapport à 2012. On ne dénombrait plus que 1995 institutions de prévoyance avec prestations réglementaires et assurés actifs à fin 2013 (2012: 2073 institutions; -5,7%). Nous sommes ainsi passés au-dessous de la barre des 2000 institutions de prévoyance de ce type.

Caractéristiques de la statistique de la prévoyance professionnelle de 2013

La statistique des caisses de pensions est établie chaque année depuis l'année statistique 2004. Le relevé porte sur les comptes annuels 2013 de 1955 institutions avec prestations réglementaires et assurés actifs. Les quelque 2000 fonds de bienfaisance, fondations de financement, institutions de prévoyance gelées ou sur le point de cesser leurs activités, caisses de retraite anticipée et caisses fermées pour rentiers n'ont pas été prises en compte dans ces données. Il en est de même des actifs/passifs résultant de contrats passés avec des compagnies d'assurances.

Pour pouvoir publier rapidement de premiers résultats provisoires, on a tiré parmi les institutions considérées dans l'enquête un échantillon aléatoire stratifié selon la forme juridique et la couverture des risques. Les présents résultats sont basés sur une extrapolation de 610 questionnaires (septembre 2014).

Les résultats détaillés définitifs seront publiés au début de 2015.

Comme chaque année, l'OCDE (<http://www.oecd.org>) publiera une comparaison internationale dans la série « Pension Markets in Focus ». Afin de faciliter sa préparation, la Suisse a fourni des indicateurs qui reposent sur des premiers calculs de tendance effectués au mois d'août.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

.....
Renseignements:

Anne Steiner, OFS, Section Prévoyance professionnelle, tél. : +41 58 46 36746,
e-mail : Anne.Steiner@bfs.admin.ch
Service de presse OFS, tél. : +41 58 46 36013, e-mail: komp@bfs.admin.ch

.....
Offre en ligne:

Dossier intégral: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/00/new/nip_detail.html?gnpID=2014-397
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des assurances sociales et la Banque nationale suisse ont reçu les informations présentées dans ce communiqué de presse une semaine avant sa publication.